

# Un «non!» unanime des habitants aux éoliennes

C'est un groupe de citoyens qui a demandé à la commune de Bure d'organiser une assemblée communale pour se positionner face à la fiche Énergie éolienne du Plan directeur cantonal. Celle-ci, en consultation, prévoit notamment la création d'un parc éolien à Bure. Hier soir, 255 personnes participaient à l'assemblée, soit près de la moitié du corps électoral. Davantage encore que pour la place d'accueil pour les gens du voyage.

## L'Etat se fait porter pâle

Sollicité deux fois, le ministre Philippe Receveur a refusé de venir s'expliquer à Bure, à Haute-Ajoie également. Le maire Patrick Zumbühl a encore écrit au canton, pour demander pourquoi l'armée ne voulait pas des éoliennes sur son territoire, et si la commune aurait un droit de veto à tous les stades du processus de décision? Pas de réponse de l'Etat, «débordé».

En assemblée publique à Bassecour, devant les maires jurassiens mercredi, le minis-

tre Philippe Receveur a déclaré que l'Etat n'imposerait pas les éoliennes. Mais, en cas de mésentente entre une commune et le promoteur d'un parc éolien, le ministre a aussi dit mercredi que c'est le Gouvernement qui aurait le dernier mot, rapporte le maire.

## L'exécutif contre le plan

La position du conseil communal est de privilégier le bien-être de la population. Les éoliennes présentent des risques de nuisances sonores avec surtout le vent d'ouest. Il y aura aussi un impact visuel sur le paysage et une menace pour l'attractivité du village. L'image de Bure est déjà écornée par la présence de la place d'armes. «On a des avantages, des emplois, mais il y a aussi beaucoup d'inconvénients», résume le maire. Ce plan est aussi une perte de souveraineté communale en matière d'aménagement du territoire. Le conseil communal s'y opposera donc fermement.

Les citoyens réagissent dans la salle: «Planter des éolien-

nes de 170 mètres de haut à 500 mètres des habitations est totalement inacceptable. C'est une aberration et une atteinte au village!» lance un citoyen dans la salle.

Un autre propose d'utiliser les toits de la place d'armes pour poser des panneaux photovoltaïques. Mieux vaut ça. «Il y a 34 éoliennes en Suisse actuellement. C'est à peine 0,2% de la consommation d'électricité» observe un troisième.

## C'est un bruit de moto, comme à Abbévillers

Un voisin français d'Abbévillers parle des tests faits dans sa commune, où l'on envisage aussi de créer un parc éolien. À 100 mètres de hauteur, il n'y a pas assez de vent. On mesure à 175 mètres actuellement. Ira-t-on plus haut? Un citoyen s'étonne: on parle d'un bruit de 100 décibels par éolienne: comme une moto. Le maire confirme. Et des motos, il y en a sur une piste à Abbévillers, à 5 km du village. Le bruit est manifeste témoigne un autre.

## Le vent? C'est Delémont

Sébastien Gschwind, qui représente le groupe de citoyens à l'origine de cette assemblée, parle d'éoliennes de 175 mètres de haut à Bure. C'est 8 fois la hauteur de l'église. Avec ce projet, on sacrifierait la seule zone de déassestement encore libre du village, les autres étant occupées par la place d'armes. Sébastien Gschwind ne comprend pas que l'on ait retenu ce site, au vu des notes moyennes qu'il obtient. «Les seuls sites intéressants se trouvent dans la vallée de Delémont.»

## Unanimité contre le plan

Alors on vote, à main levée. Et c'est à l'unanimité que les 255 citoyens présents refusent l'implantation d'un parc éolien chez eux. Egalement concerné par le projet, Fahy devrait aussi se déterminer en assemblée communale, glisse un citoyen, venu en voisin.

À moins d'engager l'armée, déjà pas très branchée «éoliennes», il sera donc très difficile d'imposer un parc à Bure.